



SGAMI NORD

James ROLAND, secrétaire régional de Zone Nord Tel : 06-37-77-78-95
Michael BEUDAERT, secrétaire régional Nord/Pas- de- Calais Tel : 06-79-62-66-84
Maxime SPECQ, secrétaire régional adjoint Tel :06-19-68-00-49
Cédric DEGAUGUE, secrétaire départemental Nord Tel :07-70-49-23-50



« une équipe pour vous servir et non se servir »

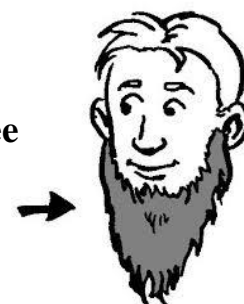
Bureau régional Nord / Pas-de-Calais :14, Rue Saint-Louis 62400 BETHUNE 03.21.01.56.83 fpip.zone.nord@gmail.com

COMITE TECHNIQUE DE RESEAU

Depuis plusieurs mois, vous étiez nombreux à nous interpellier sur le port de la barbe et sur la problématique des tatouages et notamment sur le positionnement de l'administration à ce sujet. Le CTRPN de Juin 2015 apporte un éclairage précis.

LA FPIP VOUS INFORME :

PORT DE LA BARBE: AUTORISE si celle-ci est bien taillée



TATOUAGES:

Peuvent être autorisés dans les conditions suivantes:

- Non contraires au Code de Déontologie

Qu'ils ne soient: Ni à caractère RACISTE- RELIGIEUX-POLITIQUE et qu'ils ne soient pas provocants au regard de la population.

LA FPIP salue cette avancée que vous étiez très nombreux à demander !

LA FPIP :VOUS SERVIR ET NON « SE SERVIR »

Béthune, le 25 Juin 2015

Cédric DEGAUGUE,
Secrétaire Départemental
Nord

